

Nouveaux Cahiers du socialisme



--> **Voir l'erratum** concernant cet article

Les minières canadiennes contre les peuples autochtones au Mexique

Pierre Beaucage

Autochtones et société québécoise. Combattre ensemble
Numéro 18, automne 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/86381ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beaucage, P. (2017). Les minières canadiennes contre les peuples autochtones au Mexique. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (18), 140–144.

Les minières canadiennes contre les peuples autochtones au Mexique

PIERRE BEAUCAGE¹

Depuis plusieurs années, les ressources minières que recèlent les territoires autochtones de plusieurs pays d'Amérique latine suscitent la convoitise de puissants intérêts. Les peuples amérindiens ont dû adapter leurs stratégies de défense à ce nouveau contexte. Au Mexique, la Sierra Nororiental de Puebla, une zone montagneuse située à environ trois cents kilomètres au nord-est de la capitale, ne fait pas exception. Cette région est habitée par environ 600 000 Autochtones, majoritairement des Nahuas et des Totonagues. En 1992, pour plaire à ses partenaires de l'ALÉNA, le gouvernement mexicain a adopté une nouvelle législation minière.

La ruée vers l'or

Comme la loi canadienne, la loi mexicaine donne priorité à l'exploitation des minéraux et des hydrocarbures sur tout autre usage du sol, ce qui a facilité la pénétration des entreprises minières étrangères². Après l'an 2000, la hausse rapide du prix des matières premières a provoqué une véritable ruée vers les zones susceptibles de renfermer des gisements aurifères, notamment la haute montagne de Puebla. Des transnationales canadiennes, telles Almaden Minerals et Gold Corp., de même que des entreprises mexicaines (Minera Plata Real et Frisco) ont obtenu d'énormes concessions. Dès 2005, celles-ci totalisaient 56 000 hectares, dont 60 % pour l'entreprise canadienne Almaden.

La nouvelle technologie employée ne procède plus en creusant des galeries pour atteindre les veines de minerai les plus riches. Après une période d'exploration, où on détermine par des forages les gisements à plus haute teneur, l'exploitation dite « à ciel ouvert » procède à l'enlèvement de la végétation et de tout le sol de surface. Après quoi, des milliers de tonnes de rochers sont dynamités, transportés, broyés dans des concasseurs géants ; le minerai broyé est

1 Professeur émérite, département d'anthropologie, Université de Montréal.

2 Entre 2000 et 2006, le gouvernement de Vicente Fox a octroyé 17 629 concessions minières, couvrant une surface de 30 millions d'hectares, tandis que son successeur a été un peu plus réservé, avec 8 414 claims, pour un total de 22 millions d'hectares. En août 2012, par exemple, 833 nouveaux projets miniers étaient enregistrés par 301 entreprises, dont à peine 12 étaient mexicaines, contre 202 canadiennes. En tout, c'est le quart de la surface nationale qui a été ainsi aliéné. Pierre Beaucage, « D'autres Plans Sud. Les compagnies minières canadiennes au Mexique et la résistance populaire », *Possibles*, vol. 39, n° 1, 2015, <<http://redtac.org/possibles/2015/05/30/dautres-plans-sud-les-compagnies-minieres-canadiennes-au-mexique-et-la-resistance-populaire>>.

ensuite centrifugé en utilisant des torrents d'eau. Les granules d'or, plus lourdes et purifiées au cyanure de sodium, se déposent au fond des cuves. Au prix courant actuel de 1000 dollars l'once, quatre onces d'or par tonne de roc sont suffisantes pour rentabiliser l'exploitation. À côté du site s'accumulent les montagnes de scories et, dans un énorme bassin de rétention, les eaux contaminées au cyanure.

Résistances

Quand les communautés autochtones ont vu arriver les équipes de forage et ont été informées des conséquences des mines à ciel ouvert sur leur milieu de vie, la résistance s'est organisée, d'abord sur le plan local. Il faut savoir qu'au Mexique, avant qu'un grand projet ne soit mis en œuvre dans une municipalité, le maire doit signer un document autorisant le changement d'usage du sol. À Tetela de Ocampo, l'entreprise minière Frisco, qui appartient à Carlos Slim, l'un des hommes les plus riches du monde, prétendait exploiter une mine d'or sur le site La Espejera. Les autorités municipales, reflétant le vœu de la majorité des habitants (petits agriculteurs et éleveurs), ont déclaré le site « zone protégée » de toute exploitation minière; Frisco a préféré se retirer. Dans la municipalité de Zautla, plus de cinq mille paysans et paysannes marchèrent sur le site La Lupe, propriété de la transnationale chinoise JDC Minerales et expulsèrent – pacifiquement – les travailleurs et les cadres. Dans ce cas, c'est un réseau d'associations locales (coopératives d'artisans, groupes d'épargnants, centre d'éducation populaire) qui fut le moteur du mouvement, entériné après coup par le conseil municipal.

Dans la municipalité d'Ixtacamaxtitlán, Almaden Minerals, propriété du Canadien Morgan Poliquin, ayant découvert un gisement prometteur près du village de Santa Maria, a une concession couvrant des milliers d'hectares. Sa stratégie a consisté à amadouer les autorités municipales en finançant des réparations et des agrandissements à des bâtiments publics. À Santa Maria, l'entreprise a embauché quelques dizaines de jeunes gens en leur proposant des salaires beaucoup plus élevés que les normes locales, et elle a dédommagé les propriétaires des lopins où elle faisait effectuer des forages. La population s'est retrouvée divisée : d'un côté, ceux qui bénéficient directement des activités d'Almaden, de l'autre, les familles paysannes qui les voient puiser largement dans les ressources d'eau de ces terres semi-désertiques. Certaines communautés possèdent cependant des titres communautaires, l'*ejido*, inaliénable selon la constitution mexicaine. C'est le cas des paysans de Tecoltemic, hameau dont les terres étaient incluses dans l'énorme concession d'Almaden. Ils ont protesté et ont obtenu une injonction contre l'entreprise, qui empêche présentement Almaden de vendre ou d'exploiter la mine.

Des solidarités à l'épreuve

Dans les trois cas, la base de la résistance a été la solidarité des communautés autochtones. Elle s'enracine dans un territoire-milieu de vie, où l'on cultive le

maïs sur la terre héritée des aïeux. Cette identité communautaire très forte a persisté même après que l'espagnol soit devenu la langue d'usage et que l'on ait abandonné le costume traditionnel, comme c'est le cas en haute montagne.

En basse montagne, la situation est plus complexe. Les communautés nahuas (au sud) et totonaques (au nord) ont largement préservé leur langue et leur culture. En même temps, l'économie capitaliste a profondément pénétré les communautés, avec l'expansion de la culture du café au XX^e siècle. Une bourgeoisie non autochtone, hispanophone (qu'on désigne comme « les caciques ») a pris le contrôle des riches municipalités et s'est assuré le monopole du commerce, à défaut de pouvoir exproprier massivement la paysannerie amérindienne. Après 1970, l'identité autochtone a pris une dimension plus explicite, plus politique, lorsqu'ont surgi des mouvements sociaux contestataires. Chez les Nahuas de Cuetzalan s'est consolidée une coopérative régionale, la Tosepan Titataniske, appuyée par des chrétiens engagés et par des agronomes progressistes. Chez les Totonaques, avec l'aide de prêtres et de religieuses qui adhéraient à la théologie de la libération, s'est mis en place un vaste réseau d'éducateurs, de catéchistes et de communautés ecclésiales de base (CEB). À Huehuetla, ce mouvement a donné naissance à un parti politique, l'Organización Independiente Totonaca (OIT), qui a chassé les caciques et exercé pendant dix ans un pouvoir municipal démocratisé. Après la défaite électorale de 1999, le réseau s'est donné une existence formelle par la création d'Unidad Totonaca Nahuatl (UNITONA)³.

L'arrivée des entreprises minières pose à ces organisations un défi de taille : la lutte n'oppose plus les communautés autochtones à une bourgeoisie locale, mais à des entreprises géantes, étrangères ou mexicaines, disposant d'appuis politiques au plus haut niveau. À Cuetzalan, une entreprise mexicaine, Autlán Minerales, a obtenu en 2012 une concession chevauchant trois municipalités qui prive les 47 000 habitants de leurs sources d'eau potable. Une coalition s'est formée, Altepe Tajpiani (« les gardiens du territoire »). S'appuyant sur la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail, ratifiée par le Mexique, qui exige la consultation préalable, libre et informée avant l'implantation de tout projet de développement, elle a obtenu une injonction qui bloque l'installation de la mine.

Après les mines, les barrages

Les mines projetées ont d'autres conséquences pour les Autochtones de la région. Leur exploitation à ciel ouvert requiert énormément d'énergie électrique. Or, la basse montagne est très pluvieuse et ses rivières encaissées représentent un important potentiel hydroélectrique. En quelques années, les projets de barrage

3 Pierre Beaucage et Ignacio Rivadeneyra Pasquel, « La lutte pour l'espace politique : les organisations totonaques de la Sierra Norte de Puebla (1960-2013) », dans Nancy Thede et Mélanie Dufour-Poirier (dir.), *L'Amérique latine. Laboratoire du politique autrement*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2014.

se sont multipliés. À la différence des projets miniers, ils impliquent généralement plusieurs communautés, traversées par le même cours d'eau dont on veut altérer le débit. Dans ces installations hydroélectriques dites « de nouvelle génération », alors qu'on inonde la vallée en amont du barrage, en aval, la rivière disparaît pendant des kilomètres, avant de réapparaître dans la salle des turbines. Dans toute la zone, il faudrait détruire champs de maïs et caféières pour construire, à flanc de montagne, les voies d'accès et les lignes à haute tension.

En 2011, l'entreprise Comexhidro⁴ a obtenu le permis pour construire trois barrages sur la rivière Ajajalpan, affectant plusieurs villages totonaques dans les municipalités d'Ahuacatlán et de Tepatlán. En aval, sur la même rivière, Grupo México a également obtenu un permis pour un autre barrage, dans la municipalité d'Olintla. En 2012, dans la vallée voisine, celle du Zempoala, le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (SEMARNAT) autorisait la construction d'un autre barrage. En pays nahua, ce sont cinq barrages qu'on propose d'établir sur la grosse rivière Apulco, affectant une dizaine de communautés riveraines. En outre, en 2015, les habitants de Cuetzalan apprenaient qu'une ligne à haute tension, destinée au transport de l'énergie électrique produite par les barrages, traverserait la municipalité, dont des zones densément peuplées.

Devant ces nouvelles menaces, les organisations nahuas et totonaques ont créé en 2012 le Conseil Tiyat Tlali (« terre » dans les deux langues autochtones) pour coordonner leurs efforts sur le plan régional. La résistance active s'est d'abord manifestée à Olintla, sur l'Ajajalpan. En décembre 2012, les habitants du village d'Ignacio Zaragoza ont bloqué le bulldozer qui ouvrait la première piste et ont retenu la machinerie pendant plusieurs semaines. Un des premiers gestes de Tiyat Tlali fut d'envoyer un groupe de soutien aux protestataires d'Ignacio Zaragoza. Les autorités municipales d'Olintla – représentant la bourgeoisie locale favorable au barrage – ont riposté violemment, en séquestrant les manifestants et les manifestantes pendant 24 heures. La répression a donné une résonance imprévue à la lutte; même la presse nationale en a parlé. Un mois plus tard, Grupo México annonçait l'abandon du projet, marquant ainsi une première victoire autochtone face aux entreprises hydroélectriques. Ceci a stimulé la résistance dans les autres communautés touchées. À Aguacatlán et Tepatlán, des comités se sont formés pour informer les riverains des conséquences concrètes des projets hydroélectriques. La rivière qui doit « disparaître » dans les canalisations souterraines jouxte leurs plantations et ils y pêchent, sans compter le sable qu'apporte chaque crue et qu'ils utilisent dans la construction de leurs maisons.

Quant aux paysans autochtones de Cuetzalan, informés des dangers pour la santé que représente le voisinage immédiat de la ligne à haute tension

4 À laquelle est associée l'entreprise québécoise Innergex Renewable Resources, dont le siège social est à Longueuil.

projetée⁵, et devant la complaisance des autorités municipales, ils ont décidé en novembre 2016 d'occuper le site du futur édifice qui doit loger les alternateurs. Pour montrer leur détermination, ils y ont semé du maïs, dit « le maïs du soleil » (*tonalmil*), à récolter en juillet prochain! Désormais, en plus des piqueteurs, la terre sera protégée par les Esprits Gardiens du maïs, qui ne permettront pas qu'on endommage les plants.

Résistances des symboles et symboles des résistances

Les transnationales minières et hydroélectriques et les autorités politiques sont en train d'apprendre que les peuples amérindiens, dans la Sierra Nororiental de Puebla et ailleurs, ne luttent pas seulement pour des intérêts matériels qui pourraient être satisfaits par des indemnisations financières. Ce ne sont pas des lopins de terre enregistrés au cadastre qu'ils défendent, c'est un territoire où est inscrite leur histoire et qu'ils partagent avec de puissantes entités surnaturelles : les Gardiens de l'eau (*Apiyani*) protègent les rivières; le Vieux de la Forêt (*Kuoujueuentsin*) s'oppose à la coupe à blanc; le Cœur de la Montagne (*Tepeyolotl*) punit les téméraires qui veulent la dynamiter pour construire des routes ou creuser des mines.

C'est avec ces divinités qu'on renouvelle l'alliance lors des imposantes fêtes, au fort contenu symbolique, que célèbrent périodiquement les villageois et les villageoises⁶. Jusqu'à ce jour, grâce à la résistance autochtone, qui combine l'action directe avec les démarches légales et qui incorpore une importante dimension cosmique, aucune entreprise extractive n'a pu entreprendre l'exploitation d'une concession minière ni d'un barrage hydroélectrique dans la Sierra Nororiental de Puebla.

5 Selon plusieurs études, l'incidence de leucémie est beaucoup plus élevée chez les enfants de moins de quatre ans qui vivent à moins de cent mètres des lignes. On observe également une fréquence plus élevée de la maladie d'Alzheimer parmi les adultes qui travaillent à l'intérieur d'un champ magnétique. Voir Denis Gauvin, Emmanuel Ngamga Djeutcha et Patrick Levallois, *Exposition aux champs électromagnétiques : mise à jour des risques pour la santé et pertinence de la mise en œuvre du principe de précaution*, Québec, Institut national de santé publique, 2006, <www.inspq.qc.ca/pdf/publications/655-ChampsElectromagnetiques.pdf>.

6 Aldegundo González Álvarez, « Koujpataninij. La Danza de los Voladores, el tiempo y el territorio maseual », *Anales de Antropología* (sous presse).